

Votez pour une alternative progressiste
LISTE N° 8

- 1. Daniel MARCO**
- 2. Jan DORET**
- 3. Rose-Marie MEICHTRY**
- 4. Thierry CLERC**
- 5. George HOFFLIN**
- 6. Aline BAEHLER**
- 7. Laurent EXCOFFIER**
- 8. Martine FELIX**
- 9. Jean-Marc LUSCHER**
- 10. Martine OPPLIGUER**
- 11. Théodore NECKER**
- 12. Alain CUDET**
- 13. Philippe DUFRESNE**
- 14. Catherine HESS**
- 15. Philippe BRUN**
- 16. Antoine GUINAND**
- 17. Claude COMTE**

utopie
pour une
réalisme
alternative
transparence
progressiste
pluralisme
liste n° 8

PRÉAMBULE

En se présentant aux élections pour le Grand Conseil, la liste « Pour une Alternative progressiste » a voulu engager une action politique nouvelle, et qui reflète ce qui constitue aujourd'hui les nouveaux éléments des mouvements et des luttes politiques. Ceux-ci se battent pour une nouvelle société, une société de justice et de bien-être social. Ils ont dû affronter et abandonner les modèles qui, sous les noms de sociétés socialistes ou communistes, ne sont devenus que la sinistre caricature d'une société libre.

Cet abandon implique non seulement du courage, mais aussi de l'imagination. Imaginer une voie qui allie progrès et nature, engagement et liberté, lutte et paix. Cette imagination n'a pas encore réussi à surmonter les méfiances et les distorsions. Bien des débats et discussions sont encore nécessaires. Notre liste a voulu entrer dans ce débat en proposant les « éléments de programme » qui vont suivre, à partir de quatre principes :

L'utopie

L'utopie de tous ceux qui continuent à ressentir et vouloir une autre société, qui ne soit pas fondée sur la domination et l'exploitation ; l'abolition du salariat et de l'aliénation réclament un changement radical des structures et des mentalités sociales existantes. C'est ce changement qu'esquissent dès maintenant les objectifs qualitatifs que des mouvements et leurs membres parviennent déjà à articuler de manière hésitante à travers les résistances à la répression, à la détérioration des conditions et relations humaines et de leur cadre et environnement.

Le réalisme

Le réalisme sur l'affrontement au pouvoir des privilèges. La rupture des structures et des mentalités passe par des points, lieux et moments de fixation qui répondent plus ou moins aux exigences de la société actuelle. Il s'agit de reconnaître ces lieux et moments pour ce qu'ils sont, à savoir des compromis qui doivent être systématiquement confrontés aux aspirations et objectifs globaux. Cette confrontation donne au réalisme sa vraie mesure : celle d'une contrainte qui ne devient pas vérité face à l'utopie.

La distorsion entre réalisme et utopie est un ferment qui doit inquiéter toute personne active et sincère. Elle est le sujet politique que les mouvements ont toujours à mettre en évidence et à débattre, en se souvenant que le réalisme exige, plus souvent qu'il est voulu, d'être subordonné à l'utopie.

Le pluralisme

Le pluralisme des conceptions, des préjugés, voire des méfiances de tous les mouvements, de tous leurs membres, qui ne repoussent pas au lendemain ce que l'utopie provoque dès maintenant d'alternatif.

Il est la négation absolue des alliances additionnant des forces ou des regroupements plus ou moins organisés à partir d'accords minimaux qui n'abordent ni l'identité, ni les perspectives de chacun.

L'intervention électorale à partir des seuls engagements et espoirs suscités par les mouvements de lutte actuels est le dénominateur commun indispensable et suffisant pour tous ceux et toutes celles qui ne se reconnaissent ni dans l'autonomisme ni dans la tradition sectaire.

Cette référence constitue la critique fondamentale de toutes les pratiques partisans institutionnelles et institutionnalisées. Elle représente la volonté de situer les rapports politiques collectifs sans aucune restriction, de mise en cause réciproque de tous ceux et celles que l'alternatif interroge.

La transparence

La transparence des motivations, des inquiétudes, des désaccords.

Les expériences de ces dernières années ont montré que les dénonciations des lieux et des personnes de pouvoir occultaient par substitution ces personnes et ces lieux, en prenant un pouvoir pour un autre, une personne pour une autre, un lieu pour un autre.

La transparence des rapports politiques passe par la reconnaissance et la désignation de ces lieux et personnes.

Aucun fonctionnement comme aucun refus de fonctionnement, aucune structure comme aucun refus de structure, ne garantissent une redistribution du pouvoir de décision. Les manipulations « possibles et certaines » des tenants ombrageux de l'autonomisme absolu, comme celles de ceux, tout aussi ombrageux, de la stricte obédience « partidaire » ne visent qu'à simplifier, plus même à évacuer, la confrontation permanente et épuisante de l'utopie et du réalisme.

La mise en pleine lumière de cette confrontation, de sa résolution jamais satisfaite et jamais acquise, est la condition fondamentale permettant à un collectif de mouvements de rester maître de son pouvoir.

C'est non seulement pour assurer le respect de ces quatre principes, mais surtout pour développer ce qu'ils portent de fécond, que nous récusons ce « blanc-seing » octroyé aux députés pour quatre ans : notre liste se fonde sur l'obligation faite à tout élu de rendre systématiquement des comptes, comme sur la nécessité vitale et constante d'ancrer toute leur action parlementaire dans le dialogue et le travail commun avec celles et ceux qui, engagés dans les mouvements et luttes politiques, leur auront donné un mandat.

C'est une dynamique politique très exigeante. S'il en découle, comme une évidence, la révocabilité des élus, il reste nécessaire d'envisager des « tournus » d'élus et de « viennent en suite » en cours de législation.

ELEMENTS DE PROGRAMME

	page
1. Aménagement - Ville - Quartiers	5
2. Circuler en ville - communiquer en ville	6
3. Un patrimoine culturel peut en cacher un autre ...	6
4. Pour une écologie progresssite	7
5. Revenus et emplois	7
6. Formation des apprentis	8
7. Politique culturelle	9
8. Solidarité avec le tiers monde	9
9. Femmes, société, sexualité	10
10. Pour la paix	10

1. Aménagement - Ville - Quartiers

Les trois propositions le plus souvent mises en avant pour, soi-disant, résoudre la crise du logement sont : 1) la surélévation et la transformation des immeubles du centre de la ville, 2) la densification démesurée des terrains occupés par des villas dans des quartiers urbains, 3) la construction d'un nouveau «grand ensemble» sur des terrains agricoles déclassés en sol à bâtir.

Elles sont toutes trois inacceptables.

La première chasse vers la périphérie des anciens habitants qui ne peuvent plus payer les nouveaux loyers; cette proposition alimente en outre le scandale des logements laissés volontairement inoccupés en attente d'une juteuse opération immobilière.

La deuxième détruit des espaces verts en ville, bétonne et empile des logements à outrance; des logements qui coûtent très chers, du fait que les prix de leurs terrains sont toujours le résultat d'une surenchère spéculative.

La troisième est disqualifiée en raison, d'une part, de la mauvaise qualité des logements que renferment les grands ensembles, et d'autre part, du caractère de lieu de «mise en quarantaine» qui les distingue.

Nous proposons que le développement du domaine bâti - nécessaire à la résolution de la crise du logement - soit mené *sur les terrains contigus à la ville actuelle, et sur les terrains «intra-muros» adéquats*. Nous proposons que ce soit en priorité sur ces terrains-là que la ville s'étende, dans toutes les directions, en s'articulant strictement au domaine bâti existant, et en respectant des densités moins importantes que celles qui sont préconisées et pratiquées aujourd'hui. *Continuer la ville, c'est également apporter une réponse qualitative à la crise du logement et de l'aménagement du territoire, dans le sens où il s'agit de continuer des quartiers comprenant tous leurs éléments constitutifs (logements, places de travail, commerces, équipements, parcs, promenades, lieux publics, etc.), et non plus d'aligner stupidement des blocs-dortoirs à haute densité, tels qu'on les voit se dresser sitôt qu'une parcelle de terrain se libère. Cet aménagement qualitatif fondé sur le quartier concerne tout autant certains terrains situés en ville même que dans la périphérie immédiate de celle-ci. Nous proposons que les terrains considérés fassent l'objet de dispositions légales qui permettent leur affectation prioritaire au développement de cette ville. Nous proposons aussi que les prix (en particulier les loyers des habitations) des constructions à bâtir sur ces terrains, soient contrôlés et surveillés dans le cadre de l'application du droit au logement pour tous.*

2. Circuler en ville - communiquer en ville

Il ne s'agit plus d'*organiser* la circulation des véhicules automobiles privés. Chaque réalisation qui va dans ce sens - outre le fait que c'est au détriment d'autres modes de déplacement - ne fait qu'accroître cette circulation automobile privée, donc la rendre moins fluide, plus polluante et dangereuse, et que détruire le domaine bâti existant, maisons et arbres, au profit de dispositifs monstrueux (parkings en surface ou souterrains, élargissement de rues, passages dénivelés, etc.).

Cette priorité dominante pour le trafic automobile privé est un choix politique qui engloutit des dépenses publiques gigantesques (sans parler des coûts sociaux individuels, collectifs, médicaux incalculables qu'elle entraîne).

Nous proposons une forte réduction et une réorientation de ces dépenses publiques. Nous proposons un renversement des priorités et une réorganisation des différents moyens de déplacement *en fonction du rythme et de la continuité de la marche des piétons*, et en fonction d'un développement massif de transports publics fréquents, sûrs, denses, confortables et gratuits.

Ce changement des priorités est un choix politique qui se fonde sur la qualité des communications au sens large du terme : sur la qualité des échanges. Il n'est possible qu'en commençant par la suppression de toute forme d'organisation de la motorisation individuelle.

3. Un patrimoine culturel peut en cacher un autre

Nous ne devons pas laisser aux milieux traditionalistes et conservateurs la défense du patrimoine bâti et culturel de ce pays. Ces milieux utilisent toujours cette défense pour limiter, au nom du passé, l'existence et l'extension de la démocratie qu'ils accusent de tous les maux. Il n'est donc pas possible de s'allier et de collaborer avec eux.

Nous proposons notamment que cette défense n'ait pas seulement comme objectif - et c'est trop souvent le cas ! - le domaine bâti et la culture produits par, et pour, les classes sociales qui ont exercé ou qui exercent le pouvoir. Cette défense doit s'étendre à tout ce qui constitue la mémoire collective de la population, donc entre autres aux maisons d'habitations ouvrières et aux produits de la culture non-administrée.

4. Pour une écologie progressiste

Nous ne sommes pas d'accord avec les buts et les orientations de la majorité des mouvements écologistes de Suisse qui entremêlent la défense du patrimoine naturel et la lutte contre la dégradation des conditions de vie avec ce qu'ils appellent «la croissance zéro».

Nous ne nous trouvons pas face à un problème de croissance démesurée et incontrôlable, mais face à un problème politique de gestion économique qui privilégie le profit au détriment de la préservation de l'environnement social et naturel, et grève par là même le contrôle de ses conséquences. C'est cette logique qui, appliquée aux domaines de production énergétique et industrielle à hauts risques (nucléaire, chimie, etc.), ou aux domaines de production de biens courants (pollution des eaux, de l'air, bruits) contribue à la dégradation de notre cadre de vie, alors que, dans la majorité des cas, des solutions techniques pouvant y remédier existent déjà.

Nous rejetons toutes les productions qui visent à faire payer indistinctement la crise par tout le monde. Une meilleure utilisation du patrimoine et des richesses naturelles passe d'abord par une meilleure répartition de celui-ci et de celles-ci, et n'est pas incompatible avec une plus grande justice sociale.

5. Revenus et emplois

Il s'agit de promouvoir une politique sur l'emploi, sur l'activité économique et sur la répartition des profits qui s'en dégagent devant assurer des *revenus stables* et des *emplois qualifiants*. La stabilité des revenus concerne autant les salariés que les chômeurs. Ceux-ci ne sont ni responsables de n'avoir pu recevoir qu'une fois pour toute une qualification déterminée, dont l'activité économique n'a plus besoin, ni de ce rejet. La gestion actuelle du chômage est à la fois une pénalisation et un gaspillage. Une pénalisation par un revenu réduit, régressif et limité dans le temps qui sanctionne les victimes comme coupables; un gaspillage par leur désœuvrement forcé (avec contrôle bi-hebdomadaire des présences dans le vivier de la main d'œuvre disponible), jusqu'à l'acceptation - au pire - de n'importe quel emploi mal rémunéré, ou - au mieux - d'un «recyclage» qui n'est qu'un grossier reprofilage professionnel. En statistique, on comptabilise les journées de grève, jamais les journées perdues de chômage; ce temps «libre» peut être pleinement utilisé pour une formation nouvelle, complète et rémunérée.

En outre, la stabilité d'un revenu (et la sécurité relative d'un emploi) dépendant dans une mesure appréciable de degré et de l'étendue des qualifications, il s'agit de promouvoir la formation des salariés en emploi: des emplois qualifiants.

Il s'agit enfin de promouvoir une défense des travailleurs capable de sortir du bastion traditionnel de leur défense exclusivement économiste *en tant que salariés*, pour développer aussi des formes de défense plus politiques *en tant que producteurs* conscients, critiques et actifs sur leur propre travail, leur rôle social, sur leur formation ou leur reconversion.

Dans cette optique, il s'agit de développer de nouvelles conditions de reconversion d'emplois face aux entreprises qui sont les «canards boiteux» de l'industrie, et qu'il est illusoire et faux de maintenir artificiellement en activité (fut-ce au nom de l'emploi - mais de quel emploi? et pour quoi?), à coup de subsides publics, donc d'argent collectif, afin de ménager des profits patronaux.

6. Formation des apprentis

La formation des apprentis ne doit pas être simplement assujettie, comme c'est le cas, aux seules conditions économiques conjoncturelles, ni étroitement délimitée par les exigences les plus contestables des impératifs économiques (parcellisation des rôles et des connaissances, clivages hiérarchiques, modes de production, voire type de production même).

Cette formation doit leur garantir une qualification élargie aux connaissances culturelles précises qui leur permettent d'appréhender leur métier dans ses implications et articulations avec une société et avec son évolution. Ces connaissances leur sont arbitrairement refusées sous prétexte qu'ils n'en ont pas besoin pour être productifs.

Une culture étant essentiellement ce qui permet de se situer dans une société et son développement, la démarche de formation implique un enseignement culturel très précis, et l'élimination de cette brocante «culturelle» générale, misérable, éparse et dérisoire qu'on leur inflige, qui ne les raccroche à rien et les vaccine contre tout. Le dégoût qu'ils en conçoivent pour «la culture» n'est qu'une caution de leur rôle calibré.

Dans cette politique, le CEPIA et l'Office d'Orientation et de Formation Professionnelle devraient être totalement rattachés au Département de l'Instruction Publique, afin de les délier des relations immédiates, organiques et dépendantes du monde économique, de sa recherche du profit et de ses aléas. Et ceci, précisément, pour pouvoir établir avec les réalités et contraintes de celui-ci une relation plus significative, plus libre, plus équilibrée et vivante.

7. Politique culturelle

D'une façon générale à Genève, la politique culturelle a toujours privilégié l'expression culturelle des couches les plus aisées de la population. D'un côté, les réalisations de prestige ne se comptent plus, alors que d'autres doivent vivoter ou ne voient tout simplement pas le jour. Pire: de nombreux lieux qui virent l'émergence de nouvelles formes et contenus culturels furent tout simplement bouclés, ou alors repris par les pouvoirs publics pour en faire... des réalisations de prestige; tel fut le sort, par exemple, des Halles de l'Île, du Grütli, etc.

Les pouvoirs publics ont donc pratiqué ces dernières années une politique d'encadrement et d'administration - parfois forcée - des mouvements culturels. Alors qu'un nombre appréciable d'entre eux parvenaient parfaitement à s'organiser eux-mêmes, ils ont été contraints de se regrouper. De véritables monopoles se sont ainsi constitués, coupant l'élan de ces mouvements et contrecarrant une plus grande diversification des activités culturelles.

Il s'agit de provoquer l'essor d'une politique qui considère fondamentalement la culture comme une *partie prenante de la vie sociale*, et non comme son complément.

Face à cette situation, il s'agit en priorité, pour nous, d'agir afin de permettre à ce qu'il est convenu d'appeler *la culture non-administrée* (celle qui existe hors des circuits orthodoxes et qui ne dispose que de peu de moyens financiers, et pas de lieu), d'accéder à des locaux, ateliers et salles de spectacles; il s'agit en outre de multiplier et de décentraliser de tels lieux.

Il s'agit également, dans cette optique, d'engager notamment une politique de subventionnement de ces lieux et de leurs équipements, plutôt que de subventionner des personnes choisies.

8. Solidarité avec le tiers-monde

En matière de solidarité avec les pays du tiers-monde, il est possible d'utiliser les quelques prérogatives cantonales en ce domaine pour, d'une part, soutenir les revendications et les luttes des populations de ces régions du globe qui, minoritaires ou asservies, ne sont pas représentées par un Etat, et d'autre part, accueillir des ressortissants de ces populations; ces tâches sont parfaitement assumables aujourd'hui, contrairement aux mensonges qui font porter aux réfugiés les effets de la crise et les tares d'un système politico-économique.

9. Femmes, société, sexualité

Dans la société actuelle, et ce malgré quelques réformes, la femme reste maintenue en position subalterne dans tous ses rapports sociaux : ses droits au sein de la famille, son accès au postes de travail et aux prestations qui s'y rapportent, sa position face à l'économie, à la gestion, au pouvoir...

La crise tend à accentuer ce retranchement, notamment par le renforcement des structures familiales traditionnelles, et par la recrudescence des violences à leur encontre.

Nous estimons essentiel de ne pas accepter la famille et le mariage comme seules formes institutionnelles de relations entre hommes et femmes; nous proposons notamment la reconnaissance des relations non-matrimoniales, notamment en matière de droits sociaux et économiques, de même que pour les relations entre hommes et entre femmes.

Nous proposons aussi une meilleure protection des femmes et des enfants contre le viol, comme contre toutes formes de violence sexuelle, physique et morale, telle que le «droit de cuissage» exercé sur les lieux de travail, etc.

Nous proposons également que le travail ménager et la prise en charge des enfants soient reconnus comme travaux à part entière, rémunérables, en sorte que hommes et femmes y contribuent.

Nous revendiquons pour les femmes la possibilité de disposer librement de leur corps, ce qui implique le développement des méthodes de contraception, le droit à l'avortement libre et gratuit (et le droit de regard sur la manière de le pratiquer), ainsi que la possibilité d'avoir des enfants dans des conditions matérielles acceptables, ce qui signifie entre autres le développement de crèches et de garderies, et la gratuité de celles-ci.

10. Pour la paix

Une politique pour la paix doit absolument refuser le renforcement de toute militarisation.

En ce qui concerne la recherche scientifique, nous estimons qu'elle doit être tenue à l'écart de toute tentative de la relier à des programmes de recherche militaire. En ce qui concerne des institutions qui, telles que le CERN, ont été ou pourraient être accueillies sur le territoire du canton, nous demandons la prise de dispositions pour que s'exerce une surveillance accrue sur les activités qui s'y déroulent,

afin d'éviter leurs retombées dans le domaine militaire; nous demandons un moratoire, donc une suspension des activités de recherches, tant qu'une commission, composées de chercheurs non désignés par des Etats, mais en fonction de leurs compétences scientifiques dans différentes branches, n'aura pas étudié les risques de retombées des recherches dans le domaine militaire. Une telle commission aurait pour mission de prendre les mesures nécessaires à orienter strictement les recherches du CERN pour des activités bénéfiques au domaine civil. L'ensemble des études de cette commission permanente devrait être soumis, sous l'égide de l'ONU, à un contrôle des Etats qui, d'une part, ne détiennent pas l'arme nucléaire, et qui, d'autre part, sont signataires du Traité de Non Prolifération par lequel ils se sont engagés à ne pas se doter d'un tel armement.

Motivés par des préoccupations de même ordre, nous nous opposons à la candidature que Genève a récemment posée pour accueillir l'institut européen de recherches informatiques du projet «Eurêka», et ce, tant que ce projet apparaîtra comme la réponse européenne à la «guerre des étoiles» du Président Reagan, et ne sera pas disjoint de toute perspective militaire.

Nous exigeons aussi le retrait de la participation commerciale et scientifique de la Suisse au cycle civilo-militaire du plutonium. Nous réclamons une séparation claire de la protection civile d'avec l'armée, de manière à ce qu'elle ne soit pas utilisée à propager l'inéluctabilité d'une guerre nucléaire.

Un politique pour la paix doit s'exprimer notamment par un soutien effectif à des institutions de recherche indépendantes qui étudient des solutions propres à enrayer la course aux armements conventionnels et nucléaires, sur terre et dans l'espace.

La Suisse doit se proclamer *zone dénucléarisée*, ce qui correspond à un renoncement *définitif* à l'arme atomique sous toutes ses formes.

Une politique pour la paix doit se manifester par un soutien aux mouvements indépendants qui se développent à l'Est et à l'Ouest, de manière à favoriser le démantèlement des «blocs».

Nous nous opposons, dans les conditions actuelles, à tout projet de service obligatoire des femmes dans l'armée ou dans la protection civile. Nous récusons également l'intégration dans ces organismes, telle qu'elle se pratique déjà, des femmes travaillant dans les secteurs para-médicaux.

*Pour une alternative progressiste,
septembre 1985
Case Postale 181 - 1211 GENEVE 4*